



Dossier de presse

Mardi 27 octobre 2026

Grenoble prépare la transition funéraire





À quelques jours de la Toussaint, la Ville de Grenoble revient sur la gestion des cimetières dont elle a la charge, les défis et les projets à venir. Elle gère deux cimetières : Le Grand Sablon (bien que situé sur la commune de La Tronche) et Saint-Roch.

Comment la Ville propose-t-elle de nouveaux espaces d'inhumation et de recueillement en accord avec les valeurs de chacune et chacun ? Comment prépare-t-elle la transition funéraire ?

Les enjeux du funéraires sont multiples : la saturation des cimetières, leur entretien, leur végétalisation, leur préservation comme lieux de refuge pour la biodiversité. Des questions qui touchent aussi bien à l'intime qu'au collectif.

La Ville inaugurera prochainement un carré d'inhumations naturelles au Cimetière Saint-Roch, lors d'une journée de sensibilisation avec au programme plusieurs conférences pour éclairer et réfléchir ensemble sur les rites et l'évolution des pratiques funéraires.



© Auriane Poillet, Ville de Grenoble

CARTE D'IDENTITÉ DES CIMETIÈRES

► Les cimetières grenoblois en chiffres

- Grand Sablon : 6 hectares
- Saint-Roch : 13 hectares

À eux deux, les cimetières comptabilisent :

- 22 km d'allées
- 3 carrés militaires
- 1 carré musulman
- 1 carré israélite
- 2 jardins du souvenir pour la dispersion des cendres
- 1 198 cases en columbarium
- 25 908 concessions (soit 32 956 emplacements)
- 268 emplacements en terrain commun

► Entretien des cimetières : qui fait quoi ?

La Ville

- assure l'accueil du public du lundi au samedi
- entretient les lieux et les espaces (allées, taille des arbres, reprise des concessions abandonnées)
- met à disposition du public du matériel (sable, chariot, arrosoirs, bancs, points d'eau)
- met à disposition des poubelles pour les déchets et les végétaux

Les familles

- maintiennent en bon état les pierres tombales, les bordures et les stèles
- entretiennent la végétation (plantée dans un pot et non dans la terre) de la concession
- participent à la lutte contre le moustique tigre (du sable mis à disposition peut remplacer l'eau des soucoupes)
- préviennent le personnel des cimetières et des affaires funéraires de tout changement d'adresse des titulaires et des ayants droits de la concession

ENJEUX

► Retrouver des espaces d'inhumation suffisants



© Auriane Poillet, Ville de Grenoble

Pour reconquérir de la disponibilité la Ville a développé une politique proactive de reprise des concessions arrivées à terme ou perpétuelles en l'état d'abandon. Depuis 2022, près de 1300 emplacements ont été repris. La Ville est ainsi passée de 74 emplacements disponibles en janvier 2020 à 962 en septembre 2026 (dont 150 en inhumation naturelle). Avec, en parallèle, l'implantation régulière de columbarium pour répondre à la demande de dépôts d'urnes à la suite d'incinérations et la création d'un nouveau jardin du souvenir pour la dispersion des cendres.

► Entretenir les cimetières

Un doublement du budget

Le budget pour l'entretien des cimetières est passé de 60 000 euros en 2021 à 150 000 euros depuis 2025 avec l'augmentation de la surface à entretenir suite à la reprise d'emplacements.

Un entretien régulier par la Ville de Grenoble

Les agent-es es du service gestion des parcs et espaces végétalisés réalise l'entretien et le fleurissement des cimetières avec 22 kilomètres d'allées : tonte, débroussaillage, désherbage de ligneux, plantation et entretien d'arbustes, ou encore soufflage des feuilles... Chaque année sont plantés des ligneux résistants à la sécheresse, près de 630 chrysanthèmes, 800 plantes annuelles, 850 plantes bisannuelles, 150 vivaces et 150 bulbes. Dans le cimetière Saint Roch, ils et elles entretiennent et fleurissent également à la Toussaint les tombes de Bienfaiteurs et léguées à la Ville.

► Accompagner les transitions

Végétaliser pour désimperméabiliser les sols et ramener de la fraîcheur dans des espaces très minéralisés

La Ville de Grenoble, dès 2010, a arrêté l'utilisation de tout produit phytosanitaire pour l'entretien de ses cimetières, avant que la loi ne l'impose.

La réflexion s'est depuis élargie en intégrant la dimension d'espace pour lequel la biodiversité y trouve toute sa place, avec la possibilité de faire des cimetières grenoblois, de véritables poumons végétaux et des îlots de fraîcheur dans la ville. La Ville a entrepris des actions pour améliorer l'entretien des végétaux et enherber les allées, auparavant fortement minérales. Dans le cimetière Grand Sablon, 1496 m² ont ainsi été végétalisés.

Cultiver la biodiversité

Des nichoirs à oiseaux et pour chauve-souris ont été installés ainsi que des spirales à insectes et des haies sèches aménagées.



© Sylvain Frappat, Ville de Grenoble

Création d'un espace de recueillement abrité par des panneaux photovoltaïques

Ce projet, issu d'un budget participatif pour le déploiement de panneaux solaires, va répondre à un besoin énergétique tout en apportant un équipement qualitatif aux usagers et usagers du cimetière. Il offrira un espace de recueillement végétalisé et ombragé, à un endroit actuellement en plein soleil et non protégé, et un abri contre les intempéries.



Mener la transition funéraire

- *Une Journée des transitions funéraires le 16 novembre*



Depuis 4 ans, le Ville organise la journée des transitions funéraires pour sensibiliser autour de ces questions. Cette année elle aura lieu le jeudi 16 novembre à partir de 8h30 au Minimistan. Elle mettra en lumière les initiatives en France, alimentera les débats sur l'acceptabilité sociale mais aussi sur les changements des pratiques et enfin nourrira les réflexions transversales autour de l'évolution des traditions.

Programme

► 8h30 : Accueil café au Minimistan

► 9h : Mot d'introduction par **Karim Sellami**, Adjoint à l'Immobilier municipal, à l'Administration générale, à l'État-civil et au Service aux usager-es

► 9h15-10h45 : Conférence et temps d'échanges « Le temps des traces : corps, registres, concessions, décompositions »

Intervenant-es :

- **Damien Charabidzé**, Chercheur en écologie et entomologie à l'Université Lille, recherche REGEN-TERRA
- **Pascaline Thiollière**, Chercheuse, enseignante, Maitresse de conférences associée à l'ENSA Grenoble

► 11h-12h30 : Conférence et temps d'échanges « Le temps des liens : deuils, gestes, mémoires, oublis »

Intervenant-es :

- **Clément Legrand**, Lauréat 2026 du prix de la recherche sur les rites et pratiques funéraires, master en anthropologie
- **Hélène Chaudeau**, Consultante funéraire indépendante

► Déjeuner

► 14h-15h30 : Débat mouvant « Penser ensemble les espaces et les temps du cimetière »

Animation :

- **Martin Julier-Costes**, Docteur en Sociologie et Chercheur Associé au Laboratoire PACTE
- **Pascaline Thiollière**, Chercheuse, enseignante, Maitresse de conférences associée à l'ENSA Grenoble

► 16h : Inauguration de l'espace d'inhumation naturelle du cimetière Saint-Roch

Une première pierre à l'édifice d'un repos des défunts plus harmonieux et plus respectueux de la planète.

Inscription obligatoire au lien suivant :

<https://www.grenoble.fr/agenda/7497/79-journee-des-transitions-funeraires.htm>

• *Un nouvel espace d'inhumations naturelles inauguré le 16 novembre*



© Auriane Poillet, Ville de Grenoble

L'espace d'inhumations naturelles se situe au cœur du cimetière historique de Saint-Roch. D'une superficie de 2 115 m², cet aménagement vise à végétaliser le cimetière, à créer des îlots de fraîcheur et à favoriser la biodiversité. Pour cela, l'allée principale a été désimperméabilisée, 11 arbres ont été plantés et des prairies fleuries et des bulbes ont été semés. Le projet a vocation à s'étendre à l'ensemble de l'hémicycle de Saint-Roch. Cet espace paysager associe pelouses, arbres (11 nouveaux arbres plantés) et conservation des monuments présentant un intérêt patrimonial ou végétal.

Les principes de l'inhumation naturelle reposent sur des pratiques respectueuses de l'environnement : cercueil en bois non traité, absence de soins de thanatopraxie, vêtements en fibres naturelles et inhumation en pleine terre, sans monument funéraire, mais avec une stèle en matériau naturel.



© Sylvain Frappat, Ville de Grenoble

MARCHÉ AUX FLEURS POUR LA TOUSSAINT

Cette année encore, le marché aux fleurs s'installe à nouveau sur les parkings des cimetières grenoblois. Les producteurs et productrices horticulteurs de l'agglomération grenobloise proposeront de nombreuses fleurs de saison (chrysanthèmes, pensées...).

- Des entreprises familiales depuis 1930.
- Des horticulteur-trices grenoblois-es qui présentent leurs produits pour les fêtes de la Toussaint.
- Une grande variété de fleurs pour les grands moments, les célébrations ou pour le plaisir à la maison.
- Des productions saisonnières et locales.

Informations pratiques

- Jusqu'au lundi 2 novembre de 8h à 18h
- Devant le Cimetière Saint-Roch, 2 rue du Souvenir
- Devant le Cimetière du Grand-Sablon, avenue du Grand Sablon



Service presse de la Ville de Grenoble
04 76 76 39 21 - 04 76 76 11 42
presse@grenoble.fr